



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

*Aux contribuables de la susdite municipalité*

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**, par le soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité :

- ✓ Qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Ambroise-de-Kildare, le lundi 11 août 2025, à 19 h 30. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande de dérogation mineure 2025-3**

**Désignation :** 1125, avenue du Moulin  
Lot 6 358 620, cadastre du Québec

**Nature et effets :**

La présente demande porte sur l'implantation de la maison, qui à la fin des travaux n'était pas conforme suite à une erreur de piquetage. La maison empiète en marge arrière sur 12 centimètres.

Le conseil prendra en considération l'avis du comité consultatif d'urbanisme et toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil, relativement à cette demande.

***DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE JUILLET 2025.***

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

*(Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, article 145.6)*

*Je, soussigné, René Charbonneau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, par voie de résolution 031-02-2021, le 16<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025, entre 8 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2025.*

René Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier